

Préfet de la Région Provence Alpes Côte
d'Azur

Monsieur Stéphane BOUILLON
Boulevard Paul PEYTRAL
13282 MARSEILLE cédex 20

Copie : Fédération des PNR

N/réf :

Objet : Bilan à 3 ans du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Monsieur le Préfet,

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a été créé par arrêté de Monsieur le Premier ministre le 30 Mars 2012. Ce classement a fait suite à divers avis et procédures dont l'avis du Conseil National de Protection de la Nature réuni en séance sur ce dossier le 12 janvier 2012.

Cet avis pré-cité mentionne une demande de bilans intermédiaires à 3 ans :

- « schéma de circulation des véhicules à moteur, mise en cohérence des arrêtés municipaux déjà pris et présentation des nouveaux arrêtés : bilan à 3 ans ;
- mise en compatibilité des documents d'urbanisme, tout particulièrement des SCoT, avec la charte (règles de densification retenues par les SCoT et moyens pour favoriser cette densification) : bilan à 3 ans ;
- traitement des points noirs et notamment ceux liés aux zones d'activité : bilan à 3 ans des actions déjà entreprises ou programmées à ce titre ».

De même qu'une sollicitation concernant le Plan de Parc :

« La commission demande que le territoire des communes n'ayant pas approuvé la charte soit clairement identifié comme étant hors du parc, à la fois sur le plan officiel du parc et sur les documents de communication du parc. Les limites de ces communes devront être apparentes et leur territoire représenté à l'aide d'une trame laissant apparaître les zonages correspondants. A l'occasion de la ré-édition du plan de Parc, il est souhaitable que les couleurs retenues soient moins ternes pour une meilleure lisibilité. »

J'ai l'honneur de vous transmettre par la présente les éléments demandés par le Conseil National de Protection de la Nature, ainsi que des éléments généraux introductifs sur la mise en place du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, et, enfin, le rapport d'activité des trois ans écoulés.

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR • 1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiery • Tél 04 92 42 08 63

Fax : 04 92 42 39 29 • E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

Au-delà la réponse à la sollicitation du CNPN, je suis heureux et fier de vous présenter un bilan intermédiaire de mise en place du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur extrêmement positif. En effet, dans un contexte de difficultés budgétaires de l'Etat et des collectivités, de réforme territoriale, et, enfin, de crise de la perception de l'action publique par la population, il n'apparaît pas évident de porter la mise en place d'une instance de dialogue entre tous les niveaux de collectivités, une instance de projet et une instance qui a une ambition pour l'intérêt général particulièrement élevée comme le révèle le slogan de la Fédération des PNR « Une autre vie s'invente ici ».

Pourtant, c'est bien dans ce contexte que le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a réussi à réaliser son programme d'actions prévisionnel et aller même au-delà, à maintenir un niveau de budget conforme aux engagements, à mettre en place l'équipe technique (après seulement 3 ans d'existence : 11,5 ETP permanents, 4 postes mutualisés dont 3 avec des intercommunalités et 1 avec les PNR de PACA et 2 postes aidés), et, enfin, à impliquer et rassembler la plupart des acteurs du territoire.

Dans les réalisations majeures, je voudrais citer :

- le travail fin de diagnostic, formations et accompagnement des communes sur la circulation motorisée, les activités de pleine nature et les manifestations sportives ;
- les 8 000 personnes sensibilisées par les ambassadeurs du Parc entre 2012 et 2015 ;
- les 3 éditions du concours prairies fleuries ;
- le diagnostic et la sensibilisation sur les espèces invasives ;
- l'élaboration de déjà 4 cahiers des charges pour la marque Parc ;
- l'accompagnement des communes et les partenariats, notamment avec la SAFER, pour le foncier agricole ;
- la création de produits écotouristiques ;
- les opérations pilotes de gestion multifonctionnelle de la forêt ;
- l'accompagnement des communes sur l'urbanisme, la signalétique (avec édition d'un guide sur la signalétique) et le paysage ;
- l'appel à manifestation d'intérêt participatif pour la transition énergétique ;
- les études et animations sur le thème de la transition urbain-rural ;
- un conseil de développement citoyen très actif et un conseil scientifique de grande qualité ;
- et, enfin, la mise en place de dispositifs pour l'avenir : candidature au programme européen LEADER acceptée, lauréat de l'appel à projet du MEDDE sur les Plans paysage, lauréat de l'appel à projet régional sur la gestion de la forêt, territoire « en devenir » de l'appel à projet du MEDDE Territoire à Energie Positive Pour la Croissance Verte, candidat à l'appel à projet « espace valléen » du massif des Alpes (POIA, CIMA, Régions PACA et RA), convention d'objectifs Etat-Région-PNR 2015-2020 avec programme d'actions 2015-2016 etc.

.../...

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR • 1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63

Fax : 04 92 42 39 29 • E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

Alpilles, Ardennes, Armorique, Avesnois, Ballons des Vosges, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire Anjou Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise-Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, **Préalpes d'Azur**, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

Ainsi, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur se situe bien dans son rôle en agissant comme partenaire privilégié en matière de biodiversité et de paysages et comme acteur de la mise en cohérence des politiques publiques sur son territoire. Il met toutes ses forces à répondre aux objectifs et porter les valeurs des Parcs naturels régionaux.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées *et de ma plus haute considération.*

Le Président
Sénateur-Maire



Marc DAUNIS

PJ :

- Bilans intermédiaires demandées
- Plan de Parc modifié et exemples de carte des documents de communication
- Annexes :
 - o Rapport d'activité 2012-2014
 - o Bilan technique de réalisation du programme d'actions 2012-2015
 - o Convention d'objectifs Etat-Région-PNR 2015-2020 et programme d'actions 2015-2016

Copie pour information :

- Fédération des PNR